

# Couleurs Vexin du français

n° 60  
novembre  
2017



Le journal du Parc naturel régional du Vexin français



\* Une économie dynamique...  
et respectueuse  
de l'environnement



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



## Sommaire

**Vie du Parc** ..... p. 3 à 5

### Dossier

Une économie dynamique... et respectueuse de l'environnement p. 6 à 14

### Portrait

Valérie Toureille, le Vexin au féminin. .... p. 15

### Initiative

Le Vexin en chocolats ..... p. 16

### Le Parc soutient...

..... p. 17

### Zoom sur 2017

..... p. 18 à 19

En couverture : Magny-en-Vexin ©PNR Vexin français

## Éditorial

### Une économie dynamique, oui... mais respectueuse de l'environnement

**Les Parcs naturels régionaux sont des territoires vivants. Le développement économique n'y est pas interdit. Au contraire. Mais il doit être « durable ».**



L'agriculture, au cœur du territoire, façonne nos paysages. Le tourisme occupe une place croissante. Les communes, à travers la Charte du Parc, se sont obligées à regrouper l'activité locale dans des zones intercommunales, évitant la dispersion fatale aux paysages. Vous découvrirez dans ce numéro de « *Couleurs du Vexin français* » les très belles réalisations économiques dont chacun peut être fier.

“ *Le Parc doit aujourd'hui faire face à un gigantesque projet de carrières cimentières au cœur même de son territoire.* ”

Mais tout n'est pas aussi simple ! Et le Parc doit aujourd'hui faire face à un gigantesque projet de carrières cimentières au cœur même de son territoire. Il s'agit de l'extension de l'ancienne carrière de Guitrancourt sur de vastes zones agricoles et naturelles situées autour de Brueil-en-Vexin.

Si la Charte du Parc n'interdit pas un tel projet (comme l'avait confirmé le Conseil d'État dans son arrêt de mai 2003), elle encadre clairement toute démarche susceptible de porter atteinte à l'environnement. Or, aux yeux de la quasi-totalité des élus du Parc\*, l'actuel projet d'extension est inacceptable. Sur le plan économique, rien ne prouve la nécessité d'une telle carrière. Ses conséquences sur la vie locale et l'emploi seraient négatives (disparition, notamment, de centaines d'hectares de terres agricoles). L'écosystème hydraulique superficiel et souterrain de l'ensemble du bassin de la Montcient serait profondément altéré, mettant en péril les très fragiles milieux humides qui y sont liés et les captages d'eau potable. Enfin, les risques pour la santé sont très préoccupants, tant pour les populations voisines (poussières, bruit...) que pour celles de toute la Région (la cimenterie de Guitrancourt étant une des usines les plus polluantes d'Île-de-France).

N'ayant, pas plus que les élus locaux, pu faire entendre sa voix, le Parc est engagé dans une action en Justice contre ce projet.

**Marc Giroud**  
Président du Parc

\* La délibération du Parc du 27/03/2017 dénonçant ce projet a été adoptée à l'unanimité moins deux abstentions.

## Concours photos 2017 : des portraits d'habitants au portrait du territoire



La 2<sup>ème</sup> édition du concours photo « Le Vexin français dans l'objectif » avait pour but de mieux connaître les habitants du territoire en s'intéressant à leurs activités professionnelles, leurs loisirs, les lieux qu'ils aiment fréquenter et, tout simplement, leurs portraits.

Les 24 photos collectées cette année ont livré de très beaux portraits de Vexinois : des agriculteurs travaillant la terre, des artisans partageant leur savoir-faire, des enfants nés ici, des promeneurs assidus passant par là... Au côté de ces images d'acteurs du territoire, l'habitant, celui qui s'est installé depuis quelques années dans la contrée, qui n'y travaille pas mais y vit au quotidien, reste le grand absent de cette galerie de portraits.

Loin de se contenter pourtant de reprendre des lieux communs sur le Vexin français (les champs cultivés, les vieilles croix, les beaux villages...), les œuvres des participants révèlent en filigrane une vision résolument actuelle et vivante du territoire. En effet, le labeur de l'agriculture moderne, productiviste, ultra mécanisée et défiant la course du soleil, n'est pas occulté. Le patrimoine ancien est bien présent mais revisité avec malice et créativité : clins

d'œil aux portraits peints, aux anciennes cartes postales, aux lavandières d'antan remplacées par deux gaillards. L'avenir est un chemin qu'emprunte une petite fille lors de son premier jour d'école, un horizon rougeoyant contemplé par une jeune femme, une exploitation agricole reprise de génération en génération. Enfin, partout des sourires : celui de la céramiste éprise de son métier-passion, de la bergère entraînant dans son sillage les moutons et le vôtre, sans doute, lorsque vous découvrirez François en pause.

Un grand bravo à tous les photographes pour leur regard tendre et sincère ainsi qu'aux modèles pour leur bienveillante complicité.

### Photos primées, par catégorie :

- **HABITANTS AU TRAVAIL**
  - 1<sup>er</sup> prix : Jean-Louis Petit Prestoud, *Transmettre, Partager*
  - 2<sup>ème</sup> prix : Mike Le, *Soir de récolte*
  - Prix spécial du jury : André Sallon, *Prise d'eau au lavoir*
- **HABITANTS AU REPOS**
  - 1<sup>er</sup> prix : Fabienne Delahaye, *La Pause de François*
  - 2<sup>ème</sup> prix : Pierre Fleischmann, *Dans La Malle du grenier*
- **PORTRAITS-PAYSAGES**
  - 1<sup>er</sup> prix : Roger Demard, *Sœurs à la croix penchée*



## Marche contre la menace sur la Vallée de la Montcient et la Vallée de la Seine

Une quarantaine d'élus, quelque 400 habitants, une quinzaine de tracteurs ont manifesté dans le centre-ville de Mantes-la-Jolie le 14 octobre dernier contre la demande d'autorisation environnementale par la société Heidelberg-Cement pour l'exploitation d'une carrière de 120 hectares sur la commune de Brueil-en-Vexin.



## Des visites pour découvrir le patrimoine communal !

Accompagnées par le Parc naturel régional du Vexin français, les communes de Chars, Neuilly-en-Vexin, Sagy, Santeuil et Us ont choisi d'élaborer conjointement leur Plan Local d'Urbanisme et, dans ce cadre, de porter une attention particulière à leur patrimoine.

Pour sensibiliser habitants et élus aux enjeux de développement territorial et de qualité de vie portés par les patrimoines locaux, le Parc, via son label Pays d'art et d'histoire, a organisé cette année dans chaque commune une visite flash. Flash car rapide dans le but d'être attrayante (moins d'une heure de visite) ; flash car ciblée sur une thématique spécifique

démontrant le lien entre patrimoine et urbanisme, passé et futur, histoire et projets ; flash car informelle et donc propice aux échanges entre les participants et les intervenants du Parc.

Du 13 avril au 11 mai, chaque jeudi à 18h45, les chargés de mission Urbanisme et Patrimoines du Parc (Romain Dillenseger, Guillaume Sodezza et Lise Bréant) ont donc exploré à Neuilly-en-Vexin la question du « parcellaire comme identité du village », à Us « le système viaire, facteur d'urbanisation », le « village multipolaire » de Sagy, le « patrimoine enfoui » de Santeuil et « l'ancienne place-forte » édifiée près de la Viosne à Chars. Au total, plus de 70 habitants ont participé à ces visites flash. Une restitution écrite va bientôt voir le jour d'ici la fin de l'année et d'autres communes devraient bénéficier de cette opération en 2018.



Visite Flash à Chars

## Habiter un village en herbe : Objectif zérophyto

Beaucoup de communes du Vexin n'utilisaient déjà plus de produits phytosanitaires et s'étaient engagées dans de nouvelles pratiques pour l'entretien de leurs espaces publics. Mais 2017 a été l'année « zérophyto » pour toutes les communes de France. Entendez par là, l'interdiction par la loi de transition énergétique pour la croissance verte d'utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces communaux. Leur vente et leur usage seront interdits aux particuliers le 1er janvier 2019.

Et aujourd'hui, la question de la nouvelle commercialisation ou non du glyphosate est discutée au niveau Européen. Cette molécule a été reconnue en mars 2015 par le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) « probablement cancérigène groupe 2A ». Une révolution est en cours pour changer nos pratiques et porter un autre regard sur la nature ; elle force à créer de la "cogitation collective",

du dialogue et de la pédagogie entre nous tous.

57 communes du Parc sont d'ores et déjà engagées dans cette démarche via la réalisation des plans de "gestion différenciée" (avoir un entretien différent) de leurs espaces communaux : observer, définir des objectifs de gestion pour adapter l'entretien de chaque espace à son usage, son intérêt écologique ou paysager et communiquer auprès de la population ; préserver les équilibres naturels et travailler avec la nature et non plus contre elle ; réaménager l'espace, utiliser un matériel de désherbage mécanique, enherber et fleurir durablement, accepter l'herbe entre les pavés, dresser un bilan d'entretien annuel ; transformer les cimetières en jardins, lieux de vie pour les insectes et les animaux, lieux de promenade et de recueillement apaisant où les allées sont enherbées et les fleurs sauvages reviennent ; tels sont les objectifs poursuivis...



## Concours : « Mon village dans mon assiette » a fait recettes !

En partenariat avec le Parc, la Fédération Départementale des Foyers Ruraux a proposé aux habitants des villages du Val d'Oise de défendre les couleurs de leur village pour présenter le gâteau le plus représentatif de la ruralité val d'oisienne. Ils'agissait aussi de valoriser les produits locaux. La finale de ce concours a eu lieu le 21 octobre à la Grange au Tulipier à Guiry-en-Vexin.

■ Neuf équipes, neuf villages, 3 vainqueurs :  
 1. Les autodidactes, équipe représentant Magny-en-Vexin avec un entremet Pomme / Speculoos  
 2. IDM&C, équipe représentant Nesles-la-Vallée, avec le Dôm  
 3. Pomme et Miel, équipe représentant Us avec le Pommus

**COVOIT'ICI, LE COVOITURAGE AU QUOTIDIEN ENCOURAGÉ PAR LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE**

Île-de-France Mobilités soutient COVOIT'ICI pour promouvoir le covoiturage quotidien dans le Val-d'Oise et les Yvelines. Une opération appelée "Tous ensemble pour le covoiturage" est lancée jusqu'au 31 décembre 2017. Objectif ? Encourager les Franciliens à pratiquer le covoiturage.

Le soutien financier d'Île-de-France Mobilités permet de récompenser les conducteurs participants au service et attirer de nouvelles personnes pour construire ensemble un service de transport local citoyen dans le Val d'Oise et les Yvelines, et plus particulièrement dans le Vexin. C'est par ailleurs une excellente opportunité de tester le service en tant que passager, de se lancer dans le covoiturage au quotidien sans contrainte !

Les avantages concrets pour les passagers et les conducteurs COVOIT'ICI jusqu'au 31 décembre 2017 :

- Pour les passagers : 100 € de trajets en covoiturage gratuits au départ d'une station COVOIT'ICI à utiliser sur la période de l'opération.
- Pour les conducteurs : 10 € en carte essence pour un premier covoiturage réalisé sur la période de l'opération.

■ [covoitici.fr/vexin](http://covoitici.fr/vexin)







## Une économie dynamique... et respectueuse de l'environnement

La dimension économique du Vexin français reste méconnue. Le Parc compte pourtant 3000 entreprises et 22 000 emplois répartis principalement dans le secteur des services, du commerce, de la construction et de l'industrie. Diversité et dynamisme sont à la base de la richesse économique du territoire. Concilier développement de l'activité et qualité du cadre de vie est un enjeu primordial afin d'éviter que le Vexin français ne devienne une vaste "zone dortoir". Ce territoire offre de réelles opportunités d'accueil des entreprises dans un environnement de qualité à moins d'une heure de Paris.

Le Parc développe des actions de modernisation des activités artisanales, des commerces et des services de proximité qui restent des facteurs de lien social dans les villages. Il accompagne les entreprises pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans leur activité.

## Une nouvelle dynamique économique pour un développement équilibré

Mobiliser les partenaires sur des actions territoriales, créer des outils dédiés : le Parc joue à plein son rôle d'ensemblier pour stimuler l'économie locale.

Acteur de premier plan en matière de développement économique, le Parc est à même d'appréhender des enjeux de dimension régionale, ce que ne peuvent pas toujours faire les communautés de communes ou communes rurales. Son rôle est d'initier des projets et d'aider à leur concrétisation en assurant leur financement. Le Pôle développement économique du Parc s'emploie à constituer des partenariats avec des acteurs de dimension et de statut variables ; il agit à ce titre en qualité d'ensemblier. Le Pôle est aussi présent sur le terrain en jouant le rôle de courroie de transmission entre les entreprises du territoire et les représentations départementales ou régionales de ses partenaires.

### Un bilan positif

Les programmes de sensibilisation des entreprises aux enjeux du développement durable, avec par exemple les Eco-trophées et les Eco-défis, la création d'une charte de qualité environnementale pour deux parcs d'activités ou bien la création de la plateforme éco-construction en partenariat avec l'association Vexin Insertion Emplois sont autant d'actions déjà menées. La promotion et l'animation du territoire avec notamment le plan d'actions consacré à la valorisation des Métiers d'art, en sont une part importante..

### PÉPINIÈRE DE PETITES ENTREPRISES À ENNERY

Le contrat de ruralité, passé entre une communauté de communes, l'État et de le département, a pour but de permettre d'accélérer la réalisation de projets au service des habitants et des entreprises.

La Communauté de communes Sausseron Impressionnistes a été la première du Val-d'Oise à profiter du dispositif. Le contenu du contrat comporte la création dans la zone artisanale d'Ennery de 1600 m<sup>2</sup> de locaux destinés à des TPE artisanales ou innovantes en phase démarrage ; « pour tous les petits métiers qui démarrent en général dans des garages », précise Gérard Leroux, maire d'Ennery et vice-président de la communauté de communes. Un second bâtiment de 500 m<sup>2</sup> sortira également de terre pour proposer un espace dévolu au travail collaboratif et à la e-administration. Le Parc a accompagné la communauté tout au long de l'élaboration de sa demande d'aide dans le cadre d'un contrat de ruralité. Cet ambitieux projet devrait se concrétiser fin 2018 ou début 2019.

Parmi les actions engagées, l'opération de modernisation de l'artisanat et des services est menée en partenariat avec les Chambres des métiers et de l'artisanat du Val-d'Oise et des Yvelines.

l'attribution d'aides financières. Le Parc va également s'efforcer de contribuer à la relocalisation d'activités, pour une économie de proximité et responsable.

### Transition écologique et relocalisation

Le plan d'actions du Parc pour les prochaines années prévoit d'engager le territoire vers la transition écologique et énergétique, en s'appuyant notamment sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et l'économie circulaire. Des actions de sensibilisation auprès des entreprises afin qu'elles limitent l'impact environnemental de leur activité devraient être maintenues, appuyées en cela par



Boulangerie d'Oinville-sur-Montcient



Parc d'activités économiques intercommunal des Portes du Vexin

### ÉTAT DES LIEUX

3000 entreprises étaient recensées dans le Vexin français en 2013 (date de la dernière enquête). Elles se répartissaient de la manière suivante :

- 51 % dans le commerce, le transport et les services
- 22 % dans le commerce et la réparation automobiles
- 18 % dans la construction
- 9 % dans l'industrie



## L'artisanat, un enjeu majeur en matière de développement économique

L'artisanat occupe dans le tissu économique du Vexin français une place particulièrement importante. Il structure le territoire, participe à sa vitalité économique et contribue au maintien d'une vie locale par les emplois et services de proximité qu'il apporte. Enjeu prioritaire pour le Parc, il est donc important de le soutenir.



Pour doper le tissu artisanal du Vexin français, le Parc a lancé en 2016 une Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat (OCMA) destinée à aider les entreprises à devenir plus compétitives dans un contexte fort concurrentiel. L'opération comporte principalement des aides à l'investissement, accordées après diagnostic. Huit entreprises en ont jusqu'à présent bénéficié : coup d'oeil sur 3 d'entre elles.

Sandra Vasseur est coiffeuse de profession à Vigny, où elle a installé en décembre 2008 son salon, l'Instant Coiffure. Elle a décidé cet été de lancer des travaux de restructuration de son local pour étendre son activité à l'esthétique. La Chambre des Métiers du Val-d'Oise l'a orientée sur la piste des aides suscep-

tibles d'être apportées dans le cadre de l'OCMA et l'a invitée à prendre contact avec le Parc. « Cette aide a contribué de manière non négligeable au financement des travaux », confirme Sandra Vasseur. Trois personnes, dont elle, travaillent aujourd'hui dans son salon de coiffure et beauté, flambant neuf.

Direction Magny-en-Vexin à présent où Céline Sicard a repris les rênes de la société RG Menuiserie, suite au décès de son conjoint il y a deux ans. La société s'est spécialisée dans les menuiseries extérieures et intérieures : « Nous sommes beaucoup intervenus à Paris sur des façades protégées par les monuments historiques. ». RG Menuiserie emploie 2 CDI, et peut faire appel parfois à des intérimaires. Quand Céline Sicard a reçu un courrier informant que le Parc pouvait permettre d'obtenir une aide, elle a tout de suite pris contact pour se renseigner afin d'investir dans un système de protection anti chute SYAM pour la sécurité

de ses employés ; « C'est un système d'ancrage intérieur, qui permet d'intervenir en toute sécurité et sans risque de chute sur des façades d'immeuble, sans aucune dégradation des murs permettant des travaux en extérieur », un investissement largement justifié.

Dernière étape, Marines où Bruno Ribeiro, après avoir vendu son entreprise d'électricité il y a 7 ans, a remonté tout récemment une structure, micro-entrepreneuriale cette fois, baptisée Les Électriciens marinois. « Ça démarre très doucement. Je commence à recontacter d'anciens clients et si ça prend, je ne m'interdis pas de revenir au statut de société et, pourquoi pas, d'embaucher. ». L'aide obtenue dans le cadre de l'OCMA a permis à Bruno Ribeiro d'acheter un véhicule utilitaire et de reconstituer son outillage qu'il avait vendu avec son entreprise. À l'instar de Sandra Vasseur, c'est la Chambre des Métiers qui l'a orienté vers le Parc.

## Pacte rural régional : un soutien au petit commerce

Nombreux sont les petits commerçants ou les candidats à la reprise d'un fonds de commerce qui ne savent pas qu'ils peuvent bénéficier d'aides. Pour cela, une adresse : le Parc.



Le maintien du commerce de proximité, qui assure la vitalité des communes, est pour le Parc une priorité. Celui-ci est associé à la Région Ile-de-France qui propose une aide aux petits commerces

de proximité, le « Pacte rural régional » pour la sauvegarde de ces commerces. Cette aide peut servir à financer notamment l'acquisition du fonds de commerce, un aménagement immobilier, l'achat de matériel et d'équipements, une mise aux normes ou encore une étude préalable à la réalisation d'un projet. Principal critère d'éligibilité, l'implantation ou le maintien d'activités dans le centre-ville (ou bourg) d'une commune de moins de 10 000 habitants, les projets afférents à des communes de moins de 5 000 habitants étant prioritaires. Le taux d'intervention est de 30% des dépenses hors taxes avec un montant maximum de subvention de 50 000 €. Le plancher des dépenses est fixé à 10 000 €HT.

### Bar-tabac à Ennery

Le dispositif a profité à Thierry Blondel qui a repris le bar-tabac Le Longchamps à Ennery, il y a un an. L'établissement n'était pas en bon état : « J'ai fait refaire la devanture, la cuisine, toutes les peintures et la totalité de l'électricité, parce que plus rien n'était aux normes. » La terrasse extérieure sera refaite l'année prochaine, ce qui portera la capacité de l'activité brasserie de 30 à au moins 50 couverts. Le Pacte rural régional a permis de couvrir une partie des dépenses engagées, notamment pour la réfection de la cuisine et la mise aux normes de l'électricité. La demande d'aide de Thierry Blondel doit beaucoup au hasard : « Monsieur Gueit

(Patrick Gueit est responsable du Pôle développement économique au Parc) est passé chez moi et m'a informé de l'existence de cette aide financière. Au début, j'étais un peu méfiant parce que je ne connaissais pas le système, mais mon mandataire m'a rassuré. Monsieur Gueit est revenu me voir, j'ai remis mon dossier la semaine suivante ; je suis passé en commission et en moins d'un mois, j'avais les fonds. ».

### Boulangerie à Ennery

Autre bénéficiaire du Pacte rural régional, Rémy Kerjean, actuellement salarié dans une boulangerie de Cergy. Il a repris avec Amélie, son épouse, la boulangerie de Sagy pour une réouverture prévue en janvier prochain. « Ma banque m'a mis en relation avec l'association Initiative 95 qui m'a parlé de la possibilité d'obtenir une aide dans le cadre du Pacte rural régional. ». Encouragé par le maire de Sagy, Guy Paris, il s'est rapproché du Parc et s'est attelé, avec l'aide de la CCI départementale du Val-d'Oise, à la constitution de son dossier. Le projet a été validé en commission par la Région le 18 octobre dernier. Cette aide va apporter au couple Kerjean une subvention substantielle. Cet argent va être investi dans l'achat du fonds de commerce et d'un nouveau four ventilé qui viendra équiper le laboratoire

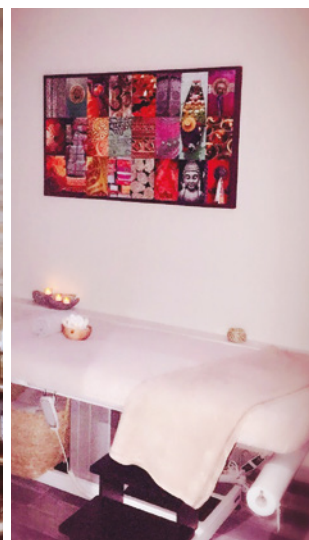
de la boulangerie. « L'aide ne couvrira qu'une partie de la dépense, mais précise Rémy Kerjean, cela va nous permettre de moins emprunter à la banque. ».

### Lieu de vie sociale à Aavernes

Aavernes va aussi profiter du Pacte rural régional. La Poste du village a définitivement fermé ses portes en mars dernier, laissant un local vide de 80 m<sup>2</sup>, appartenant à la commune. « Nous nous sommes dit que nous pouvions en faire soit un logement, soit un lieu de rencontre », explique le maire d'Aavernes, Daniel Bailleux. Et c'est la seconde option qui a été choisie. L'ancienne poste va devenir un café où l'on pourra déjeuner, peut-être même dîner. Ce sera aussi un lieu d'animation qui pourra accueillir des soirées à thème ou des expositions de peinture. La municipalité va prendre en charge l'intégralité de l'aménagement du local qu'elle mettra ensuite en location gérance, ainsi que la création d'un parking, le tout pour un coût de 270 000 euros. Cette réalisation entre parfaitement dans le champ du Pacte rural régional dont l'aide a été sollicitée : le verdict n'était pas encore tombé au moment d'écrire ces lignes. « J'aimerais bien que le café restaurant soit ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2019. », confie Daniel Bailleux.



Grâce à l'OCMA, Sandra Vasseur a pu faire les travaux de restructuration nécessaires pour étendre son activité à l'esthétique.



Céline Sicard a elle pu investir dans un système de protection anti chute SYAM pour la sécurité de ses employés.



Avec le Pacte rural régional, Thierry Blondel a pu bénéficier d'une aide financière grâce à laquelle il a pu rénover son bar-tabac fraîchement acquis.



## Responsabilité sociétale des entreprises : tout le monde y gagne

**Le Parc veut aider les entreprises à engager une démarche RSE. La Responsabilité Sociétale des Entreprises c'est l'art de mesurer l'impact de chaque décision sur la société et l'environnement. Pour aller plus loin, le Parc propose aussi de les accompagner.**

L'objectif de la RSE est d'amener les entreprises à remettre en question leurs pratiques en vue de contribuer concrètement au développement durable. La société et l'environnement n'en sont pas les seuls bénéficiaires. Les entreprises peuvent en attendre un accroissement de leur potentiel d'innovation et de leur performance globale. La RSE peut aussi leur permettre de réaliser de substantielles économies, notamment en énergie et en eau. La démarche est de plus valorisante et l'entreprise qui la met en œuvre peut gagner des marchés en se différenciant de la concurrence, attirer des talents qu'il sera plus aisé de motiver et de fidéliser. Le Parc a lancé à deux reprises, en 2014 et 2016, un programme destiné à promouvoir la mise en place de la RSE au sein des entreprises du Vexin. Organisé sur 5 jours, en partenariat avec la CCI départementale du Val d'Oise et le Bureau Veritas, ce programme consistait en un diagnostic sur site, la définition et la mise en œuvre d'un plan d'actions répondant aux 7 questions centrales de la norme ISO 26000 (gouvernance, droits de l'homme, relations et conditions de travail, environnement,

loyauté des pratiques, questions relatives aux consommateurs, communautés et développement local).

### Une apprentie à la rescousse

Parmi les participants à l'un des deux programmes, Artboreal, une société d'Ennery spécialisée dans la conception et l'entretien de jardins, pour des particuliers, des copropriétés ou des sièges sociaux d'entreprises. « L'objectif premier, explique Emmanuel Dubus, gérant, était de faire un bilan de notre façon de travailler et de nos relations avec nos fournisseurs et nos clients pour voir si nous étions dans les clous au niveau impacts sociaux et environnementaux. » Il s'agissait aussi d'avoir un regard sur la gestion des ressources humaines (Artboreal compte une quinzaine de salariés). Quand il s'est agi de mettre le projet RSE en route, à l'automne 2016, Emmanuel Dubus a réalisé qu'il n'arriverait pas seul à mettre en œuvre la cinquantaine d'actions du programme. Une apprentie dévolue à cette tâche, Léa Denizard, a donc été recrutée. Un poste particulièrement



Léa Denizard, chargée de la mise en œuvre du plan d'actions du projet RSE dans l'entreprise Artboreal

intéressant pour cette étudiante préparant une licence en aménagement et gestion écologique des paysages urbains. « La mise en œuvre du plan d'actions élaboré dans l'entreprise a été facilitée par l'aide apportée par le Parc et le Bureau Veritas. » déclare-t-elle. Parmi les actions, la valorisation sur place des déchets végétaux a été amplifiée, des poubelles de tri ont été installées dans l'entreprise et une formation sauveteur – secouriste du travail a été programmée. Tous les collaborateurs ont été impliqués dans cette démarche vertueuse.

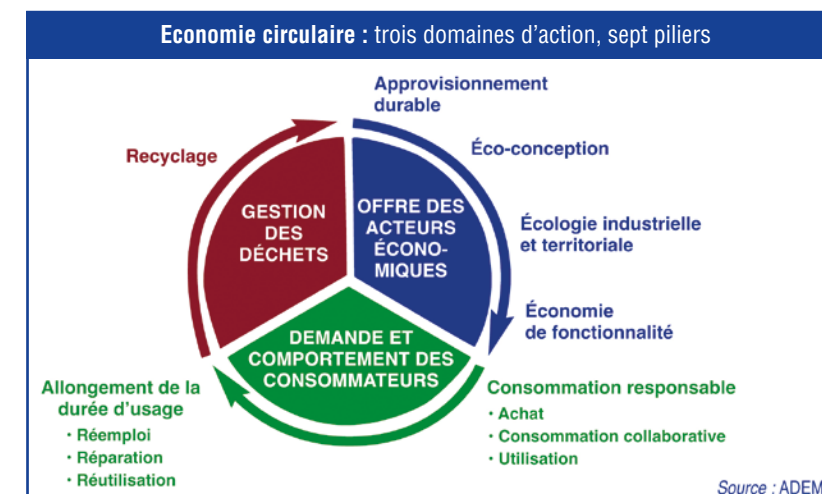


Remise de diplômes en 2014 aux entreprises qui ont suivi une formation RSE. De nouvelles sessions de formation ont eu lieu en 2016.

## Les promesses de l'économie circulaire

Concept né au début des années 2000, l'économie circulaire s'inscrit de plain-pied dans la notion de développement durable. Sobriété et recyclage en sont les maîtres-mots.

Puier sans limite dans les ressources de la planète n'est pas viable à moyen terme. On extrait ces ressources, on les transforme, on consomme ce qu'elles ont servi à produire et on se débarrasse des déchets. À ce mode économique qualifié de linéaire est venu s'opposer au début de ce siècle la notion d'économie circulaire. De quoi s'agit-il ? D'abord d'un système économique plus sobre en consommation de ressources et qui optimise leur utilisation. Cette démarche se décline tout au long du processus de production : éco-conception des produits, partage et mutualisation de biens, services et équipements, passage d'une logique de possession à une logique d'usage partagé, allongement de la durée d'usage des produits avec le développement de filières de réemploi et de réparation, synergies entre acteurs économiques d'un territoire amenant à partager et optimiser les flux de matières, le recyclage des matériaux, des produits et matières organiques... Sans que soit oublié le consommateur final, qui est appelé à une plus grande sobriété. Les applications concrètes de l'économie circulaire sont nombreuses : l'utilisation en commun d'unité de traitement d'eaux usées ou polluées, la valorisation d'excédent de chaleur, le partage d'une flotte de véhicules et de locaux, la valorisation de matériaux...



### 500 millions de lombrics

Une entreprise vexinoise, Lombricompost, à Cléry-en-Vexin, est une excellente illustration de la notion d'économie circulaire. Son activité principale, la fabrication d'engrais naturel. « Je préfère le terme amendement organique ; engrais est un peu connoté produit chimique », précise Catherine Chevalier, qui a repris la société créée par ses parents en 1985. Ce fertilisant, ce sont les excréments de lombrics auxquels on a donné du fumier à digérer. « C'est un fertilisant universel, qui convient pour tout type de culture et qui surtout ne pollue absolument pas », souligne Catherine Chevalier. Le site de Lombricompost était auparavant une

exploitation agricole que le passage à la lombriculture a permis de pérenniser. Il est resté de l'ancienne activité 50 hectares de blé en culture et un troupeau d'une trentaine de bovins : tout ce qu'il faut pour produire le fumier. Lombricompost fait aussi venir du fumier de cheval, pour sa qualité. Une fois celui-ci décomposé, il est mis en place dans 14 rangs - ou lits - de 100 mètres de long sur 2 mètres de large ; là l'y attendent... quelque 500 millions de lombrics ! L'amendement produit est partiellement séché et enfin vendu à des villes pour leurs espaces verts, à des paysagistes, des golfs, des particuliers... Et comme cette clientèle est principalement locale, on peut même parler de circuit court.



L'entreprise Lombricompost, une illustration vexinoise de l'économie circulaire



## Pôle éco-construction du Vexin : les ambitions d'un lieu dédié et d'une idée forte

Le Parc entend s'appuyer sur les rénovations énergétiques du bâti existant pour développer l'emploi local, réinsérer des personnes en difficulté dans le marché du travail et répondre aux enjeux liés à la transition énergétique.



Retrouver et développer les savoir-faire des entreprises spécifiques au bâti local

L'un des objectifs visés par cette plateforme est de remettre au goût du jour les savoir-faire liés à la rénovation du bâti traditionnel. Il s'agit d'inciter les publics cibles, particuliers, collectivités et entreprises à enclencher des travaux d'éco-construction/rénovation et de professionnaliser les entreprises afin de garantir la qualité des travaux.

Cette démarche répond à un besoin local : on ne rénove pas une maison vexinoise de la même manière qu'un pavillon en lotissement. L'idée est de pérenniser un savoir-faire spécifique, lié aux caractéristiques architecturales et aux matériaux utilisés.

Portée par l'association Vexin Insertion Emploi en partenariat étroit avec le Parc, la plateforme contribue à apporter une réponse concrète à plusieurs enjeux :

- **Améliorer** l'efficacité énergétique du bâti rural existant (37 500 résidences principales, 54 % des logements construits avant les premières réglementations thermiques, 59% des logements E, F ou G)

- **Favoriser** le développement de l'emploi local, notamment pour les personnes en insertion

- **Renforcer** la prise en compte de l'économie sociale et solidaire en proposant aux entreprises et aux collectivités d'intégrer des clauses d'insertion lors de la passation de certains marchés

- **Structurer** la filière professionnelle et renforcer la compétence des artisans du bâtiment

- **Développer** l'usage de matériaux biosourcés.

Le pôle se structure autour d'une salle de formation construite en ossature bois, d'une matérieuthèque, d'un plateau technique pour des mises en œuvre lors de sessions de formation et d'une zone de stockage des matériaux.

Afin de développer les savoir-faire des entreprises spécifiques au bâti local, des formations sont envisagées sur les thématiques suivantes :

- **Rénover** le bâti, notamment patrimonial avec des enduits au plâtre

- **Isoler** avec de la laine de bois

- **Réaliser** des enduits chaux – chanvre dans le cas d'une rénovation ou d'une construction neuve.

Pour les particuliers qui désirent obtenir des informations et conseils pour construire ou rénover leur bâti, Soliha (anciennement Espaces Info Energie) propose des permanences sur le site de la plateforme.

Ces formations et permanences débute-ront au 1<sup>er</sup> semestre 2018.

- **Contact Entreprises :**

**Patrick Gueit**  
Responsable du pôle Développement  
Parc naturel régional du Vexin français  
01 34 48 66 23  
[p.gueit@pnr-vexin-francais.fr](mailto:p.gueit@pnr-vexin-francais.fr)

- **Contact Particuliers :**

**Sébastien Hamot**  
Animateur Plan Climat  
Parc naturel régional du Vexin français  
01 34 48 66 28  
[s.hamot@pnr-vexin-francais.fr](mailto:s.hamot@pnr-vexin-francais.fr)

## L'art en version artisanale

L'art est cœur des valeurs du Parc. Il devient un pan de l'activité économique du territoire grâce aux artisans d'art. Coup de projecteur sur trois d'entre eux.



**Valérie Risbec est depuis 2012 styliste à Butry-sur-Oise** avec comme spécialité la veste et le manteau, pour homme ou femme, qu'elle confectionne de A à Z, du patronage à la confection. « *Je ne fais que des pièces uniques ou en quantité limitée, éventuellement sur mesure* », précise-t-elle. Ses sources d'inspiration : des tableaux, de la musique, des thèmes

### LE PATRIMOINE CULTUREL FAIT SALON

Alexandre Behot a participé au Salon du patrimoine culturel, qui avait lieu début novembre au Carrousel du Louvre. Il était présent avec d'autres artisans sur un stand collectif aménagé par la Chambre régionale des métiers. « *Les métiers du métal sont peu représentés dans ce type de manifestation. C'est un excellent moyen de faire connaître la fonderie et de conquérir de nouveaux marchés* », estime-t-il.

tels que le « wild west », le cubisme... « *J'ai utilisé des tableaux de Picasso, j'ai fait quelques manteaux reprenant le motif des legos...* » La prochaine collection s'inspirera du baroque. Son activité a commencé à décoller il y a trois ans, grâce à la participation à des salons : Honfleur ou le Carrousel du Louvre. Sa cible, « *une clientèle assez moderne et plutôt aisée* », pour des manteaux vendus entre 400 et 1000 euros. On peut trouver les créations de Valérie Risbec dans la boutique « Instant d'art », qu'elle partage avec d'autres artistes et artisans, à Auvers-sur-Oise.

### L'acier de qualité



Changement radical de registre avec **Fabien Paul Faisy, ferronnier d'art à la Roche-Guyon**, où il est revenu il y a quatre ans après quelques années passées à Magny-en-Vexin. Le domaine de Fabien Faisy, c'est la décoration : « *beaucoup de mobilier, de luminaires...* » Une autre de ses spécialités relève du secteur du bâtiment : la création de verrières « à l'ancienne » qui reviennent à la mode. De rampes d'escalier, aussi. Bref, « *tout ce qui est en acier de qualité* », résume-t-il. Sa clientèle est pour l'essentiel professionnelle : de boutiques de luxe à aménager, architectes... Mais Fabien Faisy n'a pas oublié les particuliers, en lançant une gamme de mobilier qui leur est dédiée.

### Géométries complexes

On reste dans le métal avec **Alexandre Behot, fondeur. C'est à Condécourt qu'il a installé son atelier**, la Fonderie de la Côte. Facilement définissable, la fonderie consiste à faire chauffer du métal pour le rendre liquide afin de le couler dans des moules. « *L'avantage de la fonderie sur les autres activités de mise en forme des métaux, c'est que l'on obtient des géométries très variées et très complexes.* » d'où de nombreuses applications, de l'expression artistique pure à l'artisanat d'art, ou encore à la rénovation du patrimoine en produisant des crémones ouvragées pour des demeures d'exception, des ferrures pour des meubles anciens... Maîtrisant aussi bien les techniques de moulage en sable qu'en coquille ou à cire perdue, Alexandre Behot peut ainsi produire des pièces très variées : prototypes, trophées, médailles, pièces mécaniques pour voitures de collection, œuvres d'art pour les artistes. Sa clientèle est elle aussi très diversifiée, elle s'étend du particulier à la start up.



Houta, sculpture en bronze  
Mounir Chaïbi

- **Pour plus d'informations** sur ces nouveaux professionnels des métiers d'art du Parc, consultez les pages Métiers d'Art sur le site Internet du Parc



## Un entretien écologique des espaces verts

L'éco-pâturage, ou l'entretien d'espaces verts à l'aide d'animaux, séduit de plus en plus de collectivités. C'est une pratique utilisée de longue date dans le Vexin français.

Économie et environnement peuvent faire bon ménage. Le développement économique du territoire est d'ailleurs inscrit dans la charte du Parc naturel régional du Vexin français, au même titre que la défense de l'environnement qui est au cœur de ses actions.

Ces notions a priori présentées comme antagonistes se retrouvent dans des activités telles que l'éco-pâturage. Celui-ci consiste à faire entretenir des espaces verts par des animaux herbivores, une pratique de plus en plus répandue. Dans le Vexin français, la petite société d'une dizaine de personnes que dirige Frédéric La Noë à Oinville-sur-Montcient, propose toute une palette de services : aménagement et entretien de jardins, élagage, débroussaillage... L'EURL La Noë a ajouté il y a quatre ans à son arc la corde « éco-pâturage », avec des chèvres.



Pâturage sur la réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine

### Une clientèle nécessairement locale

Le Pontoisien Laurent Duboc, longtemps acteur local de l'éco-pâturage, a cessé son activité l'année dernière et confié sa soixantaine de brebis solognotes à Frédéric La Noë. « *Il nous a fait confiance pour reprendre ses bêtes et je ne saurais trop l'en remercier* », tient à souligner Frédéric La Noë. Celui-ci se retrouve à la tête d'un important cheptel de chèvres et de brebis auquel il faut ajouter une trentaine de moutons d'Ouessant. Son activité d'éco-pâturage compte parmi ses clients les conseils départementaux du Val-d'Oise et des Yvelines, des entreprises et des communes ainsi que la réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine et le Parc pour la gestion du domaine à Théméricourt.



### LA BOURSE DES LOCAUX DU PARC, AU SERVICE DES ENTREPRISES

Afin de favoriser l'implantation d'activités sur son territoire, le Parc propose via le site [www.boursedeslocaux-parcduvexin.fr](http://www.boursedeslocaux-parcduvexin.fr) une bourse des locaux professionnels.

Cet outil s'adresse aux particuliers, porteurs de projets, entreprises, collectivités ou autres structures disposant ou recherchant un local d'activité.

Il est ainsi possible de déposer gratuitement une offre ou une demande de local professionnel.

#### Les biens concernés sont :

- locaux commerciaux,
- locaux artisanaux
- locaux industriels
- logement attenant
- fonds de commerce
- baux commerciaux
- sites de stockage
- terrains à vocation économique...

#### Vous recherchez ou disposez de locaux d'activité professionnelle ?

Connectez-vous sur [www.boursedeslocaux-parcduvexin.fr](http://www.boursedeslocaux-parcduvexin.fr)

La saisie de votre annonce ne vous demandera que quelques instants.

Il est possible de déposer gratuitement une offre ou une demande de local professionnel.

### DES AIDES FINANCIÈRES ET DES ACCOMPAGNEMENTS POUR LES ENTREPRISES

Le Parc ainsi que la Région Ile-de-France proposent aux entreprises plusieurs aides financières pour la réalisation d'investissements, travaux, pour la cession de fonds commerciaux ou artisanaux.

Les critères d'éligibilité sont variables en fonction des différentes aides et concernent notamment la taille de l'entreprise, le secteur d'activité, le type de dépense ou d'investissement.

- pour les entreprises artisanales ayant des projets d'investissements matériels et de travaux : l'Opération de modernisation de l'artisanat.
- pour les entreprises artisanales souhaitant limiter l'impact environnemental de leur activité : aide à la prise en compte de l'environnement
- pour les commerces de proximité en milieu rural et en centre-bourg (acquisition du fonds, investissements, travaux...) : le Pacte rural régional
- pour les petites entreprises prévoyant d'acquies des véhicules propres : aide « accompagnement pour l'acquisition de véhicules propres »
- pour les TPE qui ont une stratégie de croissance ou de modernisation : TP'up.

#### D'autres aides ou accompagnements concernent :

- les entreprises innovantes : Innov'up
- les entreprises en difficulté : Back'up (y compris besoin de trésorerie conjoncturel)
- les ressources humaines : la plateforme de ressources humaines "Avec" propose aux petites entreprises de moins de 50 salariés une offre de services en matière RH de proximité, gratuite et neutre [contact@plateformeservicesrh.com](mailto:contact@plateformeservicesrh.com) 01 34 41 70 74

Pour couvrir vos besoins de financement, de nombreuses structures interviennent pour accorder des prêts à taux 0 ou des garanties d'emprunts bancaires lors de la création, le développement, la reprise / transmission de l'entreprise.

■ **Contact** : Patrick Gueit au 01 34 48 66 23 [economie@pnr-vexin-francais.fr](mailto:economie@pnr-vexin-francais.fr)



## Valérie Toureille Le Vexin au féminin



Promouvoir l'entraide et l'échange entre femmes entrepreneuses, c'est la raison d'être d'Élite Vexin, un réseau lancé il y a un an, devenu aujourd'hui association.

Valérie Toureille dirige avec son compagnon une agence spécialisée dans l'événementiel, Sono Vogue, qui propose une prestation disc-jockey pour l'animation de mariages, d'anniversaires, de spectacles... Elle a eu l'idée l'année dernière de lancer avec le concours de Camille Soulier, dirigeante du salon de thé « La Récré des fées » à Magny-en-Vexin, un réseau consacré à l'accompagnement des femmes dirigeantes d'entreprise ou porteuses d'un projet de création d'activité. C'est ainsi qu'est né Élite Vexin, « avec pour objet de permettre à ses participantes d'échanger, de partager leurs expériences, de développer leurs compétences entrepreneuriales », précise Valérie Toureille. Au cœur du projet, la solidarité et, le cas échéant, la mutualisation de ressources. Le réseau a commencé à se constituer à partir de réunions mensuelles, à thèmes, les premiers mardis de chaque mois, avec des intervenants tels que des experts-comptables, des notaires, des assureurs... « *Un autre domaine que nous avons ciblé est la communication*, ajoute Valérie Toureille, *les femmes qui sont venues aux réunions sont pour une forte proportion en situation de reconversion, âgées d'une cinquantaine d'années et peu familiarisées avec certains outils tels que les réseaux sociaux.* ».

### Les premières adhérentes

Les réunions d'Élite Vexin ont attiré jusqu'à quarante participantes : des professionnelles de la vente à domicile et du ménage, des écrivaines... constituées pour l'essentiel en micro-entreprise. Un tournant a été pris en octobre 2016 avec la transformation d'un réseau informel en association loi de 1901. Avec entre autres objectifs de mettre en place un système de cotisations, pour constituer un fond de roulement permettant de faire venir des consultants rémunérés. L'association compte pour l'heure une dizaine d'adhérentes. « *Il est nécessaire pour nous rejoindre de produire un numéro de SIRET.* ».

Valérie Toureille a bien conscience qu'en s'adressant exclusivement à la gente féminine, elle prive l'association de certains corps de métier, dans le bâtiment notamment, où les femmes sont peu nombreuses. « *Nous avons fait le choix du féminin pour le moment*, commente-t-elle, *on verra après.* ».

■ **Retrouvez ce réseau sur Facebook**

### AIDE DU PARC POUR LA CRÉATION OU LE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX D'ENTREPRISES

Les réseaux de commerçants, artisans, entreprises installées sur les parcs d'activités peuvent bénéficier d'aides financières pour s'équiper, communiquer sur leur activité... N'hésitez pas à contacter le Pôle développement du Parc pour plus d'informations.



## Le Vexin en chocolats !

La chocolaterie est une spécialité bien représentée dans le Vexin : on y dénombre aujourd'hui 7 artisans chocolatiers. La proximité avec un important fournisseur de matière première n'y est pas étrangère : Cacao Barry, une marque célèbre, est installé à Hardricourt, près de Meulan.



Abdel El Baïz, s'est lancé dans la chocolaterie il y a 5 ans en devenant apprenti à la Maison du chocolat de Paris

Trois enseignes ont récemment pris pied dans le territoire du Parc. C'est le cas de « L'Artisan du chocolat », dont la boutique est en passe d'être ouverte à Évecquemont. Son gérant, **Abdel El Baïz**, s'est lancé dans la chocolaterie il y a 5 ans en devenant apprenti à la Maison du chocolat de Paris. C'est une fois son CAP de chocolatier confiseur obtenu qu'il a posé les bases de son futur établissement en déposant sa marque. Dans son laboratoire d'Évecquemont sont préparés les chocolats qui, jusqu'à aujourd'hui, étaient mis en vente sur les marchés ou par les comités d'entreprise, et pas des moindres : Airbus, Peugeot... Souhaitant faire évoluer son laboratoire pour l'enrichir d'un espace de vente, l'Artisan du chocolat s'est tourné vers le Parc qui lui

a permis d'obtenir une aide au développement de l'artisanat. Au fait, pourquoi Évecquemont ? « Parce que j'y habite depuis 12 ans et que j'ai eu l'opportunité de récupérer une ancienne grange, qui a été aménagée de façon à pouvoir y produire du chocolat en toute sécurité alimentaire. C'est aussi le défi de ne pas aller s'installer dans un grand centre-ville. » Produit phare, ancré dans le territoire selon Abdel El Baïz, les « Noisettes de l'évêque » : à découvrir !

### Ateliers d'initiation au chocolat



Changement de décors, direction Ennery pour y retrouver la chocolaterie Pâris, qui s'y est installée début octobre. Son gérant, Jérôme Rouxel, n'est pas un nouveau venu dans le métier de la chocolaterie : après 15 années passées dans l'enseigne parisienne « Charles Chocolatier », il a ouvert un premier établissement en 2009 à Saint-Ouen-l'Aumône. Le déménagement à Ennery a été l'occasion de s'agrandir. Les produits Pâris (du nom de l'épouse de Jérôme Rouxel) sont distribués dans une vingtaine de points de vente en seule région parisienne. On les retrouve aussi dans diverses manifestations : salons des gourmets, marché de Noël... Avec quelles spécialités ? « La bûche et beaucoup de pralinés, oranges, mendiants avec fruits caramélisés, mais aussi des sorbets... ». La Chocolaterie a bénéficié d'aides financières du Parc pour s'installer sur le parc d'activités de qualité environnementale des Portes du Vexin.



Restons à Ennery avec cette fois un nom que beaucoup de Valdoisiers connaissent : Valadon, une boulangerie - pâtisserie - chocolaterie installée de longue date à Pontoise. Christine Valadon a repris avec son frère l'activité chocolaterie de ses parents et a ouvert un atelier et une boutique en avril 2016 à Ennery. « Nos locaux pontoisiens étaient devenus trop exigus, explique-t-elle, et nous cherchions à nous agrandir. » Difficile sans sortir de Pontoise... C'est donc non loin de là, dans la zone artisanale d'Ennery que la chocolaterie Valadon a installé son second site, dans 400 m<sup>2</sup> de locaux. « Grâce à la place que nous avons et au parking, nous pouvons accueillir nos clients et organiser des ateliers d'initiation au chocolat. », se félicite Christine Valadon.



### NOUVEAUTÉ : DES CHOCOLATS EN VENTE À LA BOUTIQUE DU MUSÉE DU VEXIN FRANÇAIS !

La boutique du musée du Vexin français à Théméricourt vous propose de découvrir ces chocolats et d'en faire profiter vos proches, à l'occasion des cadeaux de Noël notamment.

**Horaires d'ouverture :**  
lundi au vendredi 9h/12h30 - 14h/18h  
(fermé du 21 décembre au 2 janvier)  
et en novembre we 14h/18h

### ... LES PROJETS CULTURELS

■ **Master-classes de l'Association Via Nova au Château de La Roche-Guyon - avril**  
Les « Master classes » ont accueilli des étudiants du monde entier. Cours et auditions en public ont eu lieu au château de La Roche-Guyon.

Une série de concerts dans différents lieux : Collégiale de Mantes-la-Jolie, église de la Roche-Guyon, église de Vétheuil, église de Théméricourt dans le cadre de la Nuit des Musées

■ **Pact en Vexin Printemps des poètes du 4 au 19 mars sur le thème de l'Afrique**

**Cinéma en Vexin de mars à octobre :** projections de films réalisés sur le territoire (Villorceaux, Epiais-Rhus, Maison du Parc)

■ **Ville de Marines 15<sup>e</sup> édition de Marines, Au fil de l'Art du 22 au 26 mars**



Exposition, rencontre d'artistes et découverte de leur travail : peintres, photographes, sculpteurs, plasticiens, installateurs... chaque année renouvelés

■ **Théâtre des Oiseaux Evocations théâtrales - 29 avril et 7 octobre**

Aincourt : deux représentations sur les anciens combattants en lien avec les scolaires les habitants et les anciens résidents du sanatorium

■ **Artistes en Mai 8<sup>ème</sup> édition 20 et 21 mai**

Manifestation artistique : toutes disciplines en milieu rural, réunissant des artistes amateurs et professionnels

■ **Estival de Genainville Dimanche 25 juin**

Cet estival vise à mettre en valeur le site archéologique de Genainville par le biais d'une programmation artistique et culturelle.

■ **Grisy Code 11<sup>ème</sup> édition Samedi 16 et dimanche 17 septembre**



Circuit d'art actuel dans le village et les jardins privés de Grisy-les-Plâtres présentant artistes plasticiens, peintres, photographes, sculpteurs, installateurs, céramistes...

■ **Oksébo Exposition d'art et artisanat - « Fluctuat nec mergitur » - Du 7 au 15 octobre**



Cette exposition regroupe des duos d'artistes et artisans d'art qui créent au moins une œuvre commune par duos et les exposent dans les écuries du château de la Roche-Guyon

■ **Cactus calamité EISPI : Ecole Internationale Supérieure de Poésie Intercontemporaine 9 au 15 octobre et 21 octobre**

Travail de création artistique (écriture, dessin, photographie) dans le Vexin

### ... LES INITIATIVES LOCALES

■ **"Activités partagées aidants/aidés" De la Mutualité sociale agricole Sortie sur l'Oise**

■ **"Mon village dans mon assiette" De la Fédération des foyers ruraux du Val d'Oise - Concours de gâteaux - 21 octobre**

■ **"Des ateliers autour de la permaculture pour créer du lien social" De l'association Le Bois Gourmand.**

■ **"Une rencontre familiale à la découverte de l'environnement"**

De l'association "Parents acteurs du Vexin" - 18 juin

Journée au bois de Morval et ateliers proposés par le musée archéologique du Val d'Oise et le Parc du Vexin français

■ **"Fête de la moisson et des vendanges" de l'association Les Moissonneurs 10 septembre à Sagy**

Une cinquantaine de bénévoles investie pour organiser l'évènement

■ **"Longuesse fête les années folles" 1<sup>er</sup> juillet**

Plusieurs centaines de personnes impliquées dans la préparation

■ **"Le festival des roues fleuries" du foyer rural de Saint-Gervais - 14 mai**

■ **"A chacun son jardin : jardinage à la ferme et activités de pleine nature" De l'association Escapade, liberté, mobilité - 5 septembre**

A la Ferme du Tulipier à Guiry-en-Vexin



■ **"Des ateliers jardinage dans un centre d'hébergement d'urgence" de l'association Aurore**

Suite à la création d'un CHUM (centre d'hébergement d'urgence pour migrants) à Mezy-sur-Seine, une dizaine d'habitants de Mézy-sur-Seine et de communes limitrophes impliquée pour aménager des espaces de vie et de rencontre (jardins, potagers, terrasses...) avec les résidents

■ **Accueil d'étudiants étrangers par les habitants du Vexin**

Organisé par l'association de Seraincourt - 15 octobre





## L'ANNÉE 2017 AU MUSÉE DU VEXIN FRANÇAIS

### DES EXPOSITIONS

■ « Espèces rares » de l'artiste Camille ROSA - 7 au 15 janvier  
Dans le cadre d'une résidence mission en milieu rural à La Source-Villarceaux, soutenue par la DRAC



■ « Nuit » - Museum National d'Histoire Naturelle - 21 janvier au 2 juillet



■ « Reptiles et amphibiens » - CCSTI de Chambéry - 8 juillet au 30 novembre



### LES ANIMATIONS POUR LE JEUNE PUBLIC

■ Spectacles pour enfants  
Samedi 4 février : Balade nocturne enchantée (deux sessions, 18 h et 19 h 30), par la Compagnie des Troiscoups l'œuvre

■ Atelier public familial  
Exposition C. Rosa « Espèces rares » mercredi 18 janvier

■ 9 Ateliers pour enfants



- mercredi 8 février : Les mammifères de la nuit
- mercredi 15 février : Le ciel nocturne
- mercredi 29 mars : Les oiseaux de la nuit
- mercredi 5 avril : Les petites bêtes de la nuit
- mercredi 12 avril : contes et légendes
- mercredi 31 mai : Espèces fantastiques de la nuit
- mercredi 19 juillet : origami
- mercredi 23 août : modelage en argile
- mercredi 25 octobre : tortue pince à linge

### LE CYCLE DE CONFERENCES

■ Conférences et visites de sites commentées

- Découverte des chauves-souris par N. Galand : Samedi 29 avril
- Impact de la pollution nocturne sur la faune par J-P Sibley, Directeur du service du Patrimoine naturel du Museum national d'Histoire Naturelle
- Croyances et légendes autour du serpent par Mme Serre-Collet, spécialiste des reptiles du MNHN
- Visite guidée exposition « Nuit » - dimanche 23 avril
- Visite guidée exposition « Reptiles et amphibiens » - dimanche 17 septembre

### LES JOURNÉES D'ANIMATIONS GRAND PUBLIC

■ Nuit de la Chouette : samedi 11 et dimanche 12 mars : Ateliers pour enfants, conférence, balade nocturne écoute des chouettes en sous-bois

■ Nuit des musées - samedi 20 mai :



- Concert de musique classique - église de Théméricourt
- Visite de l'exposition Nuit et Parcours enquête avec interlude musical
- Contes nomades sous tente en extérieur « Les pieds dans la poussière » compagnie Streuhbles
- Observation du ciel avec la participation des animateurs du Parc aux Etoiles

■ Fête de la Nature au marais de Frocourt dimanche 21 mai

■ Rendez-vous annuels

- Dimanche 16 avril : Chasse aux œufs de Pâques
- Dimanche 3 Septembre : jeux anciens

## LE PARC, C'EST AUSSI

■ « Goûtez le Vexin » septembre et octobre



Déjeuner au pré et Rallye des producteurs à vélo : succès pour ces rendez-vous annuels

■ Rendez-vous à la Maison Poiret à Mézy-sur-Seine pour les Journées Nationales de l'Architecture - 14 octobre



## LE PARC, PRÉSENT SUR LES MANIFESTATIONS

■ Faites du tourisme en Vexin Thelle 3 et 4 juin à Chaumont-en-Vexin et Ivry-le-Temple

■ No Mad Festival, Festival du voyage responsable 17 et 18 juin à Pontoise

■ Patrimoine gourmand au Domaine de Villarceaux à Chaussy - 16 et 17 septembre



■ Culture au Quai à Paris 23 et 24 septembre

■ Journées d'automne à Ecaucourt 8 octobre

■ Les 50 ans des Parcs naturels régionaux à Bercy-Village à Paris : marché de producteurs et rencontre avec les savoir-faire des Parcs - 12 au 15 octobre





*Exposition d'Olivier Verley*  
**DANS LE SENS DU PAYSAGE**





**DU 6 JANVIER AU 4 MARS 2018**

**UN REGARD PHOTOGRAPHIQUE SUR LE PAYSAGE VEXINOIS PRÉSENTÉ AU MUSÉE DU VEXIN FRANÇAIS**

Exposition initiée et produite par le Musée Louis Senlecq de l'Isle-Adam

**MUSÉE DU VEXIN FRANÇAIS À THÉMÉRICOURT**

Du mardi au vendredi 9h-12h30 / 14h-18h - Samedi et dimanche : 14h-18h - Tél : 01 34 48 66 00

Couleurs du Vexin français, journal du Parc – ISSN : 1280 – 0112 – Journal tiré à 44 000 exemplaires – **Directeur de la publication** : Marc Giroud – **Rédacteur en chef** : Bruno Caffin – **Comité de rédaction** : Marc Giroud ; Bruno Caffin – **Rédaction** : P. Anjubault – **Participation à l'élaboration de ce numéro** : C. Auriel ; C. Balleux ; L. Bréant ; R. Dillenseger ; P. Gueit ; M. Laffond ; M. Loriné ; J. Marran ; N. Quilliec ; V. Rogez-Boubouneille ; G. Sodezza – **Suivi et coordination** : V. Rogez-Boubouneille, sous la direction d'Agnès Lanthier – **Création** : Autrement Dit Communication – **Réalisation** : Christophe Moi – **Crédit photos** : A. Béhot ; C. Chevalier ; Commune de Marines ; L. Denizard ; F. Delahaye ; R. Demard ; A. El Baiz ; P. Fleischmann ; ©Fotolia ; F. La Noë ; M. Le ; MARPA Vexin Val de Seine ; V. Moreau ; Parc naturel régional du Vexin français ; J.-L. Prestoud ; V. Risbec ; S. Rogez ; A. Sallon ; C. Sicard ; V. Toureille ; S. Vasseur ; O. Verley ; G. Viallon – **Illustrateur (p5)** : M. Aldouri – **Imprimeur** : DILA, sur papier recyclé Cocoon :  

Parc naturel régional du Vexin français  
Maison du Parc – 95450 Théméricourt  
Tél. 01 34 48 66 10 – Fax : 01 34 48 66 11  
Site internet : [www.pnr-vexin-francais.fr](http://www.pnr-vexin-francais.fr)  
E-mail : [contact@pnr-vexin-francais.fr](mailto:contact@pnr-vexin-francais.fr)

 **île de France**

  
val  
d'oise  
le département



**Yvelines**  
Le Département